

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
PRÉFET DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 4 novembre 2015

Communiqué de presse

Trois plaisanciers sauvés par leurs fusées de détresse

Hier soir, mardi 3 novembre 2015, le CROSS AG a coordonné une opération de secours d'un navire de plaisance et de ses trois membres d'équipage, au large de la Dominique.

Le navire de croisière CELEBRITY SUMMIT signale au CROSS AG, à 23h26, qu'il vient d'apercevoir une fusée de détresse à environ 15 milles marins (27 km) de sa position alors qu'il se trouve lui-même à environ 30 milles marins (environ 54 km) à l'Ouest de la Dominique.

Le CROSS déroute deux navires de commerce (le roulier VIKING PRINCESS -117 m- et le navire de croisière ADVENTURES OF THE SEAS -311 m- et organise un plan pour effectuer des recherches :

Suivant ce plan, le VIKING PRINCESS parvient à localiser le navire en détresse à 01h36.

Il s'agit du catamaran de plaisance JALUCINE 2 (12,5 m) sous pavillon français, parti de Fort-de-France le matin même vers Cuba. Le catamaran a subi une voie d'eau importante (une coque est entièrement remplie d'eau) ainsi qu'une perte de propulsion et d'énergie.

Ses trois membres d'équipage (2 hommes et 1 femme) déclenchent de nombreuses autres fusées de détresse et des feux à main pour guider l'approche du gigantesque VIKING PRINCESS sur lequel ils seront transbordés à 1h50, légèrement choqués mais sains et saufs et ne demandent pas d'assistance médicale ou psychologique.

Le VIKING PRINCESS fait route vers le port de Marigot à Saint Martin. Son arrivée est prévue à 17h00. Le catamaran n'a pu être remorqué.

Le succès de cette opération souligne l'importance d'embarquer et d'entretenir le matériel de sécurité et de communication obligatoire à bord d'un bateau. (VHF marine, balise de détresse par satellite, engins pyrotechniques etc.)

Le skipper du catamaran a choisi les moments opportuns pour utiliser les engins pyrotechniques (éléments du matériel de sécurité obligatoire) dont il disposait.

C'est grâce à ces signaux pyrotechniques, que les naufragés ont pu être localisés et secourus !

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42- audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

1/1